

DE ROCS EN DOLMEN

Infos Pratiques

Distance	11,9 km
Durée (moyenne)	03h00
Niveau	Facile
Dénivelé	320 m D+
Départ	DAVEJEAN
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

Étape 1 - De la stèle en pierre, prendre la route départementale 10 menant au col du Prat. Le Pech de la tuilerie, aux abords de la D10 est un ancien site d'extraction servant à la fabrication de tuiles et autres poteries grossières.

Étape 2 - Du col du Prat, le chemin à gauche, puis le sentier à droite rejoint la route plus haut. On est dans un sous-bois de chênes longeant un parcellaire souvent en friches. Faire 155m sur la D410.

Étape 3 - Prendre à droite l'ancien chemin de Dernacueillette. On atteint un petit col qui domine la vallée de Maisons. Rejoindre la D10. Dépasser le moulin (aujourd'hui privé) avec son déversoir et ses deux meules.

Étape 4 - Tourner à droite sur une sente. Le site de Lavalette, « bousculade géologique » offre une grande falaise avec ses veines rouges et noires. Protégées par les chênes verts et le buis, d'anciennes cavités servaient autrefois de refuges aux hommes. Remonter le long du ruisseau jusqu'à une piste.

Étape 5 - Prendre un sentier monotrace légèrement à gauche. Ce sentier offre une vue sur le village avant de retrouver la piste carrossable. Le col d'En Jaune se trouve à 400m.

Étape 6 - Un aller-retour d'environ 850m permet d'atteindre ce point minéral ocré qui, du haut de ses 527m, domine la dépression de Davejean. En revenant au col d'En Jaune, deux choix s'offrent à vous : - Le retour direct par une ancienne piste menant au village (itinéraire De rocs en Dolmen Petite boucle) - La grande boucle qui mène au dolmen puis à une ancienne borne communale avant de revenir vers le village (7)

Étape 7 - En revenant à l'intersection, prendre la piste à gauche (suivre panneau « Retour village par dolmen 5.6 Km ») pendant 400m. Légèrement avant le virage vers la droite, le sentier offre un beau point de vue sur le village.

Étape 8 - Continuer sur la piste en suivant le balisage sur 1.8km. Sur toute cette portion, il est possible de discerner le pech Bugarach comme le mont Tauch .. ou encore le Canigou ! Au terme de cette distance,

vous y trouvez un panneau directionnel vous indiquant un aller-retour de 150m jusqu'au dolmen.

Étape 9 - La suite de la randonnée nécessite de revenir sur vos pas jusqu'au panneau directionnel (Sentier pédestre) vous indiquant de prendre la monitrice. Cette dernière s'engouffre dans la végétation, puis un maquis, puis des pâtures et enfin rejoint une piste menant à la D139 (entre Laroque de Fa et Davejean). Durant la descente, on peut deviner les premiers massifs dont le Roc du Nitable (le village de Termes et son château sont derrière).

Étape 10 - Une fois sur la route départementale, prendre à gauche et longer la route sur 160m (direction Laroque de Fa). Le sentier emprunte ensuite quelques marches sur la droite pour s'enfoncer à nouveau dans la végétation. Les arbres sont plus hauts. Nous longeons ici la limite communale entre Laroque de Fa et Davejean. Une borne historique est matérialisée par une croix pattée gravée sur une pierre.

Étape 11 - Très vite, le sentier reprend un chemin un peu plus dégagé. Il s'agit de l'ancien chemin entre Davejean et Laroque de Fa. Toute cette zone était autrefois cultivée et ce chemin permettait également d'y accéder. Parcourir ce chemin sur 1km environ.

Étape 12 - Le sentier débouche sur une piste. Prendre à droite et longer des vignes jusqu'à la D139.

Étape 13 - L'itinéraire longe ensuite la route départementale en direction du village sur une centaine de mètres puis traverse un bois de cèdres.

Étape 14 - Le village n'est plus très loin. En sortant de la partie boisée, prendre à droite et revenir au village.

Étape 15 - Traverser la « place de la mairie » et prendre la « rue des fleurs ». A la prochaine intersection, le balisage nous mène finalement par la « rue de la poste » au POM's (point multi service), véritable petit concentré de services d'utilité publique pour les habitants de la commune puis à l'église Saint Saturnin.

Étape 16 - Le retour au point de départ se fera en revenant sur vos pas par cette même rue puis en direction de Félines Termenès.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Réfermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !